

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA PROTECTION DE LA  
NATURE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF ENVIRONMENT  
AND NATURE PROTECTION

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

Yaoundé, le 04 MARS 2005  
The

N° 0034 /MINEP/SG/SPE/DPDD/CPCB/CEA/OE


### ATTESTATION DE RESPECT DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature soussigné, atteste que la **SOCIETE DE TRANSPORT ET DE NEGOCE DU CAMEROUN (STNC), B.P.4755 DOUALA**, est, au titre de l'exercice 2004, en règle vis à vis de toutes ses obligations environnementales ainsi que celles prévues dans les cahiers de charges relatifs à l'**UFA 10 042**.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Ministre  
de l'Environnement et de  
la Protection de la Nature  
et par Délégation  
Le Ministre Délégué



  
Dr. Nana Aboubakar Djallé